



Fait-on le poids?

Après Seattle, Doha et Cancun, c'était au tour de Hong Kong d'accueillir la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Résultat, un sursis : les principaux outils de commercialisation des producteurs canadiens, la gestion de l'offre et la Commission canadienne du blé, s'en tirent à l'arraché. Car « l'entente de Hong Kong » n'est qu'un son de cloche en vue d'un autre round de négos prévu en avril 2006. Le libre-échange en agriculture est-il une utopie? *Le Coopérateur* fait le point.

Nicolas Mesly, journaliste
nicolas.mesly@lacoop.coop

Gavés de subventions, les producteurs américains et européens font figure de poids lourds. Et encore, pas tous : 80 % de ces aides tomberaient entre les mains de 20 % des producteurs. « L'entente de Hong Kong » promet d'établir des règles intérieures strictes avant même de monter dans le ring agricole international. « Personne n'y croit », souligne Mario Hébert, économiste principal à La Coop fédérée, à peine débarqué de l'avion et membre de la délégation québécoise mandatée en Chine.

Quant à la lointaine promesse de suppression des subventions à l'exportation d'ici 2013, 90 % sont le fait d'armes des deux superpuissances agricoles, personne n'y croit réellement non plus. « La crainte, ce ne sont pas les soutiens à l'exportation. Ce sont les subventions internes. Le cas du coton est éloquent ! », souligne l'économiste. Nous y reviendrons.

Également négociée à Hong Kong : l'ouverture des frontières. Là, on touche au cœur du débat : les produits « sensibles ». Si le Canada a ses propres produits « sensibles » (lait, œufs, volaille), les États-Unis, champions du libre échange, ont aussi les leurs (riz, coton, sucre). Même chose pour l'Union européenne et l'ensemble des 149 pays

LE GO5 SE FAIT DES AMIS À HONG KONG!

Dès l'ouverture officielle de la Conférence, les organisations communes de 128 pays développés et en développement, dont la Coalition nationale GO5 et l'Union des producteurs agricoles, ont signé la déclaration commune de COPA-COGECA (Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne et Confédération générale des coopératives agricoles de l'Union européenne) au nom du Canada.

La notion « équitable » du système canadien de la gestion de l'offre fait des adeptes. Revenu décent pour les producteurs, approvisionnement stable, de qualité, à un juste prix pour les transformateurs et les consommateurs, et l'absence de surplus de denrées vendues au prix de dumping dans les pays pauvres militent en faveur de cette recette.

Les négociateurs canadiens avaient en poche une motion d'appui au principe de gestion de l'offre votée aux parlements d'Ottawa et provinciaux (Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard). Un mandat acquis peu avant la Conférence, en pleine campagne électorale!

Le tour de force des négociateurs canadiens à Hong Kong, c'est d'avoir préservé les conditions actuelles d'ouverture des frontières aux produits « sensibles ». L'entente ne prévoit pour le moment ni baisse de tarifs ni augmentation des contingents tarifaires, qui agissent comme un barrage. Les négociateurs avaient-ils vraiment le choix?

La valeur des quotas des cinq productions sous gestion de l'offre (lait, œufs, volailles) frise les 40 milliards \$. Toutefois, plusieurs experts s'entendent pour dire que si ce barrage saute, le marché canadien serait envahi d'une volée de poulets brésiliens ou noyé de produits laitiers néo-zélandais moins chers. Résultat : la valeur des quotas s'effondrerait.

Comme les producteurs sous gestion de l'offre ont en partie développé leurs entreprises en empruntant pour acheter des quotas, les banquiers se trouveraient à leur tour en mauvaise posture. Dès lors, l'appui des argentiers au GO5 s'explique plus facilement : on craint un « crack » financier. D'où, aussi, la volonté express de vouloir classer ces produits dans la catégorie dite « sensible ».

Le Canada tente de ménager la chèvre et le chou. Pas facile. D'un côté, il veut protéger les produits sous la gestion de l'offre (sacrifier ce pan de l'agriculture lui coûterait, au bas mot, 40 milliards \$, soit le prix des quotas. Et, politiquement, c'est un suicide!). De l'autre, il veut bénéficier de l'ouverture des marchés pour vendre son bœuf, son porc, mais plus spécifiquement son blé, car le pays est un des cinq greniers du monde.

GESTION DE L'OFFRE / VALEURS DES QUOTAS 2005 (en milliers \$ CAN)

	Canada	Québec
		
Poulets à griller	7 207 000	1 984 750
Dindons	1 089 000	249 200
Poules pondeuses <i>(œufs de consommation)</i>	4 275 000	810 000
Lait	24 789 072	8 407 205
Total	37 360 072	11 451 155

Sources : La Coop fédérée, OCDE, Les Producteurs de poulet du Canada

PRODUCTION DE DIVERSES DENRÉES PAR PAYS (2005)

	Union européenne	États-Unis	Brésil	Canada	Québec
					
Superficie agricole (millions ha)	169	179	65*	46	2
Blé (milliers t)	122 520	57 110	4 600	26 775	162
Maïs (milliers t)	46 950	280 230	42 500	9 461	3 450
Soya (milliers t)	790	82 820	58 500	3 161	505
Vaches laitières (milliers têtes)	23 205	9 010	15 200	1 057	397
Production lait (milliers t)	130 812	77 477	23 317	7 834	2 806
Bœuf (milliers têtes)	29 682	32 910	36 971	3 958	256
Porc (milliers têtes)	242 188	103 638	38 400	31 212	8 515
Viande de poulets (milliers t)	8 227	15 513	8 668	970	269
Viande de dindons (milliers t)	2 005	2 442	220	145	31
Œufs (milliers t)	6 317	5 288	1 620	377	54

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ, SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

Dans l'œil de l'aigle américain depuis plus d'une décennie, la Commission canadienne du blé (CCB), affublée « d'entreprise d'État », est le dernier outil collectif des céréaliers de l'Ouest. Elle subit aussi le feu nourri de l'Union européenne. « Nous servons de monnaie d'échange entre les deux superpuissances », expliquait Larry Hill, un producteur et directeur de la CCB, juste avant son départ pour Hong Kong. Car, tant les experts à l'OMC qu'à l'ALENA, et même à la Commission américaine du commerce international, ont exonéré la CCB de toute pratique commerciale déloyale, incluant le dumping.

La CCB exporte en moyenne quelque 17 millions de tonnes de blé par an dans 70 pays du monde. Reconnu internationalement pour sa qualité, le blé canadien commande une prime. Advenant la disparition de la vache à lait des céréaliers canadiens, ces primes de qualité n'iraient plus dans la poche des producteurs, mais dans celles des actionnaires des multinationales Cargill, ADM, ConAgra et Louis Dreyfus. La CCB évalue le montant de ces primes à 200 millions \$ par année sur un volume d'exportation moyen de 20 millions de tonnes, incluant le blé et l'orge.

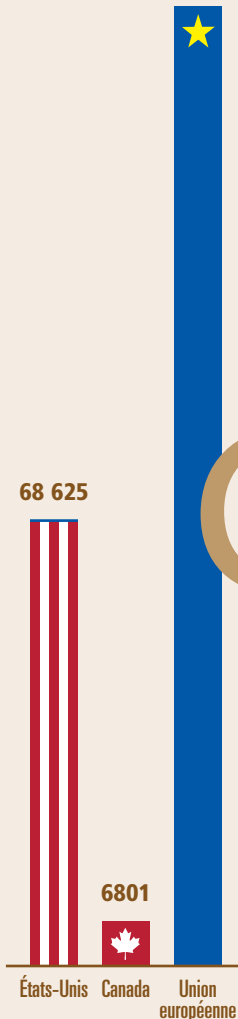
« Le texte final de Hong Kong signifie que l'existence de la CCB ne figurera pas à la table des négociations de l'OMC. Cela compliquera l'ambition des États-Unis d'éliminer notre système de mise en marché », souligne le président de la CCB, Ken Ritter, dans un récent communiqué. Toutefois, en échange, les agriculteurs de l'Ouest canadien perdront les garanties gouvernementales sur les acomptes à la livraison et sur les emprunts contractés par la CCB lors du prochain accord.

Le Québec est un petit jardin!

Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada, NationMaster.com

* Potentiel de 250 millions ha

147 813



SOUTIEN AUX PRODUCTEURS AGRICOLES PAR PAYS (en millions \$ CA)
MOYENNE ANNUELLE 2000-2003

Source : OCDE 2005